

Sondage IPSOS/ Communes / Energie / Ministère écologie

L'éclairage public : à quelques semaines de la COP 21, les Français réclament une vraie modernisation !

Alors que certains maires ont la tentation d'éteindre l'éclairage public dans les rues de leur commune, un sondage de l'Institut Ipsos prouve que nos concitoyens ne transigent pas avec cet élément clef de la sécurité publique. Responsables, près de 70 % des Français plébiscitent de meilleures solutions permettant de réaliser des économies d'énergie. Sensibles au développement durable, ils vont même plus loin en demandant majoritairement une réglementation encadrant l'efficacité énergétique des installations. Des résultats qui balayaient beaucoup d'idées reçues sur l'éclairage public.

L'éclairage public, enjeu de sécurité

D'après les résultats de ce sondage, les Français associent de manière écrasante l'éclairage public de leur commune à la sécurité des personnes et des biens, ainsi qu'à la sécurité des déplacements. En effet, ils sont 91 % à juger que l'éclairage public est important (dont 56 % « très important ») pour renforcer les conditions de sécurité le soir et la nuit. Le ministre de l'intérieur a d'ailleurs officiellement rappelé début octobre que « *le maire doit veiller au bon éclairage [...] et que l'éclairage public ne saurait être supprimé sur l'ensemble du territoire de la commune..* » dans une réponse à une question écrite du sénateur Claude Raynal. Autant d'éléments qui appellent à ne pas sous-estimer les dangers liés à l'extinction de l'éclairage, notamment en ce qui concerne la sécurisation de l'espace public.

L'éclairage public apparaît en outre comme un facteur positif du lien social, important pour la vie des quartiers pour 65 % des Français, ainsi que pour la valorisation des monuments de leur commune (pour 53 % d'entre eux).

Extinction : 86% des Français demandent une consultation préalable

En réponse aux maires qui envisagent d'éteindre l'éclairage public, les Français réclament de l'information et de la consultation. En effet, lorsqu'on leur demande s'ils veulent être préalablement informés et consultés en cas de coupure de l'éclairage public, ils répondent oui à 86 % ! Plusieurs

exemples récents, à Lisieux ou à Tulle, démontrent que des décisions d'extinction prises sans réelle concertation peuvent entraîner des situations à risque pour certaines personnes : personnes âgées, handicapées, à mobilité réduite ou les personnes craignant l'obscurité.

Les Français plébiscitent la modernisation de l'éclairage

Face au défi énergétique et au besoin de réaliser des économies d'électricité, les Français ne se trompent pas : ils déclarent à 68 % que l'extinction est une solution mais pas la meilleure.

Selon Lionel Brunet, délégué général du Syndicat de l'éclairage, « *Les Français sont attachés à l'éclairage public. Ils souhaitent que leur avis soit pris en compte avant toute décision et soutiennent la modernisation du parc français. C'est un sujet qui recouvre des enjeux majeurs (sécurité, développement durable, énergie) ; c'est pourquoi nos concitoyens refusent de le voir transformer en variable d'ajustement budgétaire ou en alibi économique.*»

En effet, les sondés tiennent une position claire quant à la modernisation de l'éclairage public de leur commune : 57 % des Français privilégient un éclairage public utilisant des sources de lumière économes en électricité (comme les LED). En seconde position, à 43 %, ils sont favorables à un éclairage public qui s'adapte en fonction du passage, grâce à la détection de présence.

Conscients que les élus doivent pouvoir respecter et s'appuyer sur des normes, adaptées aux enjeux énergétiques et environnementaux, 73 % des Français demandent à l'Etat d'édicter une réglementation pour les collectivités. Rappelons que dans notre pays, l'éclairage des voies publiques n'est soumis à aucune réglementation, alors qu'il représente près de la moitié de la consommation d'électricité d'une petite commune. Un vide juridique qui pourrait être rapidement comblé dès 2016.

Le délégué général du Syndicat est formel : « *En modernisant ou en rénovant son éclairage public, une commune peut diviser sa facture globale par 3 ou 4 sur ce poste, tout en diminuant la consommation d'électricité d'au moins 50 % sur ce poste, et en respectant mieux l'environnement. Avec l'éclairage public innovant, la collectivité joue gagnant et l'investissement est immédiatement source d'économies.* »

Alors que la France accueille la COP21, les Français apportent, avec ce sondage, un soutien inattendu et encourageant au ministère de l'environnement afin qu'il incite et accompagne les collectivités locales à effectuer leur transition vers un éclairage public durable.

A propos du sondage IPSOS :

Sondage Ipsos réalisé du 22 au 29 septembre 2015 auprès d'un échantillon représentatif de la population française constitué de 1001 personnes interrogées on-line (méthode des quotas).

A propos du Syndicat de l'éclairage

Le Syndicat de l'éclairage est l'organisation professionnelle qui regroupe les fabricants de lampes, de matériels d'éclairage pour l'intérieur et pour l'extérieur, luminaires, candélabres, auxiliaires électriques et électroniques, systèmes de commandes et de gestion de l'éclairage et services associés. Il représente 50 entreprises avec autant d'unités de production en France.

Contacts presse :

Syndicat de l'éclairage

Inès de Raguenel – 06 42 42 30 54 – ideraguenel@syndicat-eclairage.com

Lionel Brunet – 06 37 35 74 45- lbrunet@syndicat-eclairage.com